

Construction

Le secteur dans lequel le risque d'accidents est le plus élevé au sein de l'Union européenne est celui de la construction. En effet, ce secteur enregistre plus de 1300 décès par an. A l'échelle mondiale, le risque de décès pour les travailleurs de la construction est trois fois plus élevé que pour les travailleurs dans les autres secteurs, et le risque de blessures y est deux fois plus élevé.

En Europe, les accidents surviennent davantage dans les petites et moyennes entreprises (PME). Plus de 99% des entreprises de construction sont des PME.

Les inspections du travail dans l'ensemble de l'Union européenne ont lancé ensemble avec l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail **une campagne paneuropéenne** pour réduire le nombre d'accidents dans le secteur de la construction, notamment les chutes de hauteur. La campagne, qui comprendra des activités de promotion et des inspections de chantier, démarrera en 2003 et se poursuivra en 2004.

Les **activités de promotion** viseront toutes les personnes travaillant dans le bâtiment et les travaux publics : des clients et architectes aux employeurs, syndicats, travailleurs et sous-traitants.

La **campagne d'inspection** sera centrée sur la santé et la sécurité sur les chantiers de construction, les accès aux lieux de travail et les voies de secours. Des inspections approfondies seront effectuées simultanément dans tous les Etats membres de l'Union européenne pendant deux semaines de juin et deux semaines de septembre, pour vérifier que les mesures et dispositions préventives adéquates ont été prises. La campagne portera aussi sur les obligations de prévention et de coordination sur les chantiers de construction.

Sous-rubriques

[Campagne Européenne](#)